

Discours des vœux

Monsieur le sous-préfet,
Madame la Sénatrice,
Monsieur le Conseiller Régional d'Ile-de-France,
Monsieur Le vice-président du Conseil général de l'Essonne,
Mesdames et Messieurs les Vice-présidents de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'association,

Mesdames et Messieurs,

Cette soirée est aussi celle des vœux de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais. Cette cérémonie, d'ordinaire traditionnelle, est une première pour notre intercommunalité. Elle traduit l'évolution du rôle de la CCA qui au fil du temps acquiert de nouvelles compétences et joue de ce fait un rôle de plus en plus important dans le quotidien de chacune et de chacun d'entre nous.

Dans un contexte économique contraint, source de difficultés pour bon nombre de nos concitoyens, l'aspiration au changement est grande dans notre pays. Cette année électorale, sera le moment pour chacune et chacun de vous exprimer et de choisir celui qui pour vous incarnera le changement auquel vous aspirez.

Du changement, il y en a eu à la CCA depuis 2008. A mi-mandat, cette manifestation est l'occasion de faire le point sur le travail effectué depuis le début du mandat. Fidèlement aux objectifs que j'avais proposés au début de la mandature, de nombreuses actions et réalisations ont été accomplies :

Dans le domaine du développement économique, la Communauté de Communes de l'Arpajonnais s'est fixée comme objectif de réunir les conditions favorables à la prospérité des 2220 entreprises de notre territoire et à l'essor de l'emploi local, si important en ces temps de crise. L'Arpajonnais compte aujourd'hui 13 pôles dédiés aux activités économiques représentant plus de 120 ha. 22 ha de foncier, dont 6 ha portés directement par la CCA, sont destinés au tissu des PME/PMI qui constitue la force vive de notre économie locale.

Parallèlement, nous soutenons et accompagnons le projet Ter@tec à Bruyères le Châtel. Lancé en 2005, il avait pour objectif de créer une technopole d'envergure européenne afin d'offrir aux professionnels de la Simulation numérique et du Calcul Haute Performance un environnement performant et favorisant l'innovation. C'est ce qui est en passe d'être réalisé puisqu'après l'inauguration du Très Grand Centre de Calcul le 25 octobre 2010, nous avons le 4 mai dernier posé la première pierre du

campus qui comprend la réalisation d'une pépinière et d'un hôtel d'entreprises (2 bâtiments, 8000 m2 environ) dont la livraison est prévue au 1er semestre 2012.

Je veux aussi saluer le dynamisme de l'ensemble de l'équipe du centre technique Renault à Lardy. Le 14 novembre dernier, nous avons eu le plaisir d'inaugurer le pôle d'essais électriques représentant un investissement de 28 millions d'euros et trois ans de travail. C'est là la preuve de l'implication durable de l'entreprise Renault sur notre territoire.

Permettre à chacun de trouver le toit qui lui convient, à la mesure de ses moyens et à chaque étape de sa vie, est l'objectif du Programme Local de l'Habitat adopté par notre Communauté de Communes le 17 décembre 2009. Impliquant les 14 communes, il définit sur la période 2009-2014 les objectifs et les actions de diversification des types d'habitat et de requalification des parcs de logement existants.

Depuis 2009, la Communauté de Communes s'est engagée à soutenir financièrement l'accession sociale à la propriété, dans le cadre d'une subvention d'un montant de 3 000, à 5 000 € aux ménages primo-accédants pour bénéficier du Pass-Foncier. En 2011, 20 Prêts à Taux Zéro subventionnés ont été accordés à hauteur de 83 000 €.

480 logements ont été produits en 2009/2010 dont 35% de logements sociaux. Cela s'inscrit dans un programme de réalisations comprenant la réalisation de 2448 logements sur la période 2009/2014. L'ambition de ce programme est de permettre aux jeunes et aux personnes aux revenus intermédiaires d'accéder plus facilement à leur logement.

Après réalisation d'un diagnostic permettant d'effectuer un choix de l'outil opérationnel, nous allons mener une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat permettant de passer une convention avec l'État et le Conseil général de l'Essonne. Cette opération a pour objectif de requalifier et de réhabiliter le parc de logements existants pour apporter des réponses aux questions de vétusté, d'insalubrité, de vacance ou de précarité énergétique.

L'amélioration des déplacements est une préoccupation majeure pour un grand nombre d'entre vous. L'action de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais repose sur la mise en oeuvre du Plan Local de Déplacements du 3 mai 2007 destiné à faciliter les déplacements des habitants à l'intérieur de la Communauté et de maîtriser le trafic automobile et poids lourds dans les 14 communes. Il nous a permis de réaliser très concrètement des actions en ce sens :

- Création et reprise de lignes régulières (DM26, DM19),
- amélioration et mise en cohérence du maillage

Renforcement du service aux usagers :

- Réalisation d'un guide des transports
- Prise en charge des frais de gestion des cartes de bus scolaires.

En tant que Président de la CCA mais aussi en tant que vice-président du Conseil général de l'Essonne, j'œuvre à la réalisation d'un véritable pôle départemental de l'Arpajonnais. Il se concrétise par la réalisation du pôle gare d'Arpajon qui facilitera bientôt les liaisons bus-train et plus généralement tous les déplacements dans l'Arpajonnais. Ce projet d'un montant de 8 465 000 euros, a été rendu possible par un

partenariat avec le STIF, la Région Ile-de-France, le Conseil général de l'Essonne et de la Ville d'Arpajon. Ce pôle préfigure des dispositifs de même nature envisagés à Marolles, Breuillet-Bruyères et Lardy Pâté.

Il sera suivi par le réaménagement de l'avenue de Verdun à Arpajon, Egly et Avrainville. Cette ancienne allée royale, sera mise en valeur par de nouvelles chaussées et des aménagements paysagers qui permettront à chacun de circuler en toute sécurité, à pied, en vélo ou en voiture. Plusieurs réunions de concertation ont eu lieu avec les riverains. La dernière en date du 16 décembre a permis d'esquisser le nouveau visage de cette avenue à l'horizon 2014.

Dès le prochain semestre débuteront les travaux tant attendus de réalisation des murs antibruit de la RN20. Ces écrans permettront d'améliorer le confort des riverains d'Arpajon, d'Ollainville et d'Egly.

Par ailleurs, la CCA qui entretient 8 parcs de stationnement gère désormais, depuis le 1^{er} janvier de cette année, 59 km de voiries et l'éclairage public des 14 communes.

La Communauté de Communes de l'Arpajonnais développe une politique volontariste pour accompagner les familles dans leurs démarches juridiques et soutenir ceux qui rencontrent des difficultés pour s'insérer dans le marché du travail ou retrouver le chemin de l'emploi.

Depuis 2010, nous organisons un forum de l'emploi et des métiers avec pour objectif de faire se rencontrer les entreprises et les demandeurs d'emploi. Ce forum accueille en moyenne 60 recruteurs et 650 visiteurs.

La mise en œuvre de chantiers d'insertion permet de mettre le pied à l'étrier des publics éloignés de l'emploi. Sur un terrain mis à disposition par la CCA sur la commune de Marolles-en-Hurepoix, un Plateau technique Maçon TP VRD a été mis en œuvre pour former et favoriser le recrutement en CDI de jeunes éloignés du marché du travail en partenariat avec le Pôle Emploi.

Concernant l'accès au Droit : la Communauté a repris l'organisation de permanences juridiques et d'aide aux victimes, dispensées par des prestataires, sur l'ensemble du territoire communautaire. 17 permanences juridiques généralistes ou spécialisées sont ainsi organisées chaque mois.

La CCA en soutenant l'association « Le Phare Prévention Hurepoix » contribue à lutter contre la marginalisation des jeunes. En 2010, 489 jeunes ont bénéficié de l'action de cette association en matière de prévention spécialisée.

En 2012, la Communauté renforcera son action en matière d'emploi et d'insertion. Cela se traduira par la mise en place d'un service emploi communautaire à part entière, destiné à accompagner les demandeurs d'emploi du territoire et à favoriser l'insertion, en complément de l'action des partenaires institutionnels de ce secteur.

L'ouverture d'une Maison Citoyenne de l'accès au Droit et à l'Emploi dans les locaux de l'ancien greffe détaché du Tribunal d'instance d'Arpajon est prévu mi 2013. Il permettra l'information sur les prestations proposées, l'orientation, et la tenue de permanences juridiques variées. Celles préexistantes dans les différentes communes de l'Arpajonnais seront maintenues afin de conserver la proximité du service.

Nous prévoyons l'étude de l'extension du dispositif de prévention spécialisée aux communes de Lardy, de Marolles en Hurepoix et d'Ollainville.

L'accueil des tout-petits constitue un enjeu important pour le développement du projet de vie des familles et pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes mamans notamment. La Communauté de Communes joue ce rôle en faveur du développement social, en assurant la gestion des équipements et des dispositifs relatifs à la petite enfance sur l'ensemble du territoire.

Depuis le 1er janvier 2011, les structures petite enfance ont été transférées à notre collectivité. Ainsi, 3 crèches familiales, 5 halte-garderies, 1 multi-accueil et 4 crèches associatives sont aujourd'hui sous l'égide de la CCA.

Je veux saluer ici le remarquable travail effectué par les services des communes et par les acteurs de la petite enfance qui ont permis que cette transition s'effectue le mieux possible pour les parents et leurs enfants.

Une nouvelle structure multi-accueil verra le jour à Cheptainville en mars 2013, elle sera dimensionnée pour accueillir, au rez-de-chaussée, 40 berceaux et intégrera, à l'étage, le Relais Assistantes Maternelles de Cheptainville/Marolles/Lardy, en attendant celle de Saint-Germain-Lès-Arpajon.

Nous considérons le sport comme un élément d'animation de notre territoire. Source d'épanouissement personnel c'est aussi un vecteur de projets collectifs qui forgent une part de notre identité.

Je ne reviens pas sur les équipements communautaires dont ce nouveau gymnase est une belle illustration. 42 associations utilisent régulièrement ces équipements. Cela représente 7 200 pratiquants, 6 840 élèves du secondaire, 2 950 élèves du primaire.

La Communauté de Communes entend poursuivre et amplifier sa politique en faveur du développement de la pratique sportive, à tous les niveaux. Au haut niveau, en soutenant les clubs de l'Arpajonnais ayant dans leurs effectifs des sportifs d'envergure nationale. Ce soutien permettra de favoriser l'émergence de nouveaux talents.

Notre intercommunalité va aussi s'engager dans une démarche en faveur du handisport et du sport adapté.

Dans le domaine culturel, la volonté de la Communauté de communes est de concilier une programmation de qualité avec une offre diversifiée et accessible au plus grand nombre. L'accent est mis sur les actions de sensibilisation, la formation et l'éducation aux arts et à la science.

Nous apportons notre soutien régulier aux 3 manifestations culturelles ayant un rayonnement sur l'ensemble des 14 communes :

- La saison des « Champs de la Marionnette » : 1245 enfants ont participé à des ateliers marionnettiques,
- Le Salon du Livre de Jeunesse a un rayonnement sur l'ensemble du territoire et au-delà avec plus de 2 800 visiteurs,
- La Fête de la Science : C'est l'Arpajonnais qui inaugurerait cette année la manifestation au niveau départemental.

Auquel il faut ajouter Les Rendez-vous Insolites, festival organisé depuis l'automne 2010.

En outre, depuis 2010 et l'extension de sa compétence culturelle, la Communauté de Communes a étoffé son offre avec l'accueil d'une semaine de résidence de l'Orchestre de l'Opéra de Massy.

Le nouvel espace culturel, réalisé dans l'Aile du Château d'Avrainville où est située la Mairie, sera un lieu d'accueil, d'information, de rencontre, de formation, et d'organisation d'ateliers de diffusion de spectacles vivants pour tous. Les travaux seront réalisés au cours de la période 2012-2013 avec un coût d'opération estimé à 650 000 euros H.T.

Au-delà, l'opportunité de la gestion commune des conservatoires de musique, de théâtre et de danse de même que des bibliothèques de nos 14 villes pourraient être envisagée.

L'arpajonnais bénéficie de nombreux atouts touristiques et d'un patrimoine à la fois naturel et architectural qui mérite d'être valorisé. A titre d'exemple, à Cheptainville La Ferme La Doudou a accueilli 12 000 personnes et l'Île aux Oiseaux près de 35 000 visiteurs. Nous souhaitons mettre en valeur toutes les richesses de nos communes en créant la Maison du Tourisme et de l'Arpajonnais. Ce nouvel équipement, situé dans un bâtiment réhabilité Parc de la Folatière à Arpajon sera réalisé en septembre 2012. Il a pour vocation d'être «une vitrine» de l'Arpajonnais, d'offrir de meilleures conditions d'accueil au public et un espace de travail plus agréable aux bénévoles, de développer l'information aux visiteurs. Il proposera aussi des animations variées (festivités, salons, visites culturelles, randonnées pédestres ...)

Sur ce dernier point, la Communauté de Communes a participé à la création et à la promotion de 8 circuits balisés de randonnées à travers l'Arpajonnais qui possède 158 km à la disposition des promeneurs. A l'avenir cette action sera renforcée par la poursuite du balisage des parcours, dans le cadre du schéma départemental des liaisons douces.

Le développement durable est la pierre angulaire de l'action de la Communauté de Communes. Concilier le développement de l'économie locale, le respect des équilibres sociaux et la qualité de notre environnement constitue notre objectif. Il s'agit d'une démarche que notre intercommunalité a intégré dans chacune de ces décisions depuis sa création et qu'elle formalisera à terme par la réalisation de son agenda 21 communautaire.

La Communauté de Communes a d'ores et déjà décidé de s'engager dans un Plan Climat Energie Territorial en 2011 avec le concours des 14 communes. Celui-ci vise à lutter contre le changement climatique. Il conduit à un cadre d'actions mobilisant l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux du territoire. L'élaboration du Plan Climat s'articule autour des axes suivants :

- repérer les sources d'émissions de gaz à effet de serre
- se fixer des objectifs de réduction, créer une dynamique globale avec les acteurs du territoire (citoyens, associations, entreprises, communes...)
- proposer un plan d'action de réduction des émissions et d'adaptation aux impacts du changement climatique,
- mettre en oeuvre le plan d'action de ce bilan qui durera environ 8 mois.

Mesdames, Messieurs,

À l'heure où notre pays traverse une période de doute, la Communauté de Communes de l'Arpajonnais poursuit résolument son développement en renforçant la solidarité.

Solidarité entre les communes, par l'intensification de la mutualisation des moyens, pour garantir le maintien, voire l'essor, des services de proximité. À l'appui des expériences réussies dans le domaine de la petite enfance ou de l'aide à la personne,

la CCA doit consolider son action sociale et réaliser les équipements nécessaires à la structuration de son bassin de vie.

Solidarité entre les citoyens, par la mise en oeuvre de services répondant très concrètement à nos besoins pour relever le défi de l'emploi, permettre à chacun de se loger, améliorer l'offre de transports et renforcer l'accompagnement des plus fragiles, avec le souci d'une gestion optimisée des deniers publics.

La Communauté de Communes de l'Arpajonnais prend son destin en main, porte ses projets, prépare son avenir...

Je remercie tous les élus communautaires et municipaux impliqués dans cette action de proximité, les Maires, les Vice-présidents qui m'accompagnent pour que vous tous, bénéficiez, dans tout l'Arpajonnais, des mêmes infrastructures, des mêmes équipements, des mêmes services.

Je remercie tous les personnels des communes et de la Communauté qui accompagnent Gwenola Dubé, la Directrice Générale des Services, dans la mise en oeuvre de cette politique.

Je vous souhaite à toutes et tous, dans votre vie personnelle, dans votre vie professionnelle, dans les activités que vous menez dans le cadre associatif, beaucoup de réussite et de joyeux succès. Donnez, recevez. Pour vous-même, pour vos proches et tous ceux qui vous sont chers : Belle et heureuse Année 2012 dans l'Arpajonnais !

Le 16/01/2012

Pascal Fournier

Président de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais

Vice-président du Conseil général de l'Essonne